

Le Monde

« Face au coronavirus, restons chez-nous, mais n'oublions pas ceux qui n'ont pas de chez-eux ! »

TRIBUNE

Collectif

Deux députés LRM et deux responsables de grands réseaux associatifs alertent, dans une tribune au « Monde, les pouvoirs publics sur l'urgence d'amplifier les mesures destinées aux plus précaires, notamment en ce qui concerne la prolongation d'office des titres de séjour.

Tribune. Le président de la République, dans son allocution du lundi 16 mars, a clairement insisté sur le fait que *« pour les plus précaires, pour les plus démunis, pour les personnes isolées, nous ferons en sorte, avec les grandes associations, avec aussi les collectivités locales et leurs services, qu'ils puissent être nourris, protégés, que les services que nous leur devons soient assurés »*.

Défi collectif

C'est un impératif majeur. La crise que nous traversons, inédite à tous points de vue, est un défi collectif qui met à l'épreuve également notre capacité à faire vivre la solidarité nationale, en toutes circonstances. Personnes sans-abri, migrantes, accueillies en centres d'hébergement ou encore mineurs isolés résidant dans des hôtels sociaux... La survie de ces populations en dépend totalement !

Fragilisés par la précarité, pour beaucoup, déjà atteints de pathologies chroniques, ce sont des publics particulièrement vulnérables face au virus. Et les mesures de confinement, nécessaires, viennent aggraver leur situation car elles impactent directement les services essentiels apportés quotidiennement à ces personnes par les acteurs associatifs : les professionnels et bénévoles (souvent des retraités) n'étant plus toujours en mesure d'exercer leurs missions régulièrement.

Article réservé à nos abonnés **Lire aussi** [« Le coronavirus, c'est la double peine pour les plus pauvres »](#)

Si l'annonce de la prolongation de la trêve hivernale des expulsions locatives, du plan hivernal dans l'hébergement d'urgence et le report de la réforme des aides personnalisées au logement (APL) sont trois décisions importantes, nous souhaitons alerter les pouvoirs publics sur la nécessité d'amplifier les mesures destinées aux plus précaires et assurer, sur le terrain, un pilotage de crise en forte coordination avec les acteurs sociaux et associatifs.

S'adapter à la gravité de la situation

Le ralentissement de l'économie et l'activité qu'il peut générer sont aussi une source d'angoisse pour ceux qui sont déjà dans des situations difficiles, les foyers monoparentaux, les travailleurs pauvres en particulier. Le report de l'application des nouvelles règles d'indemnisation du chômage est à cet égard à saluer. Mais nous devons dès à présent aller plus loin et nous adapter à la gravité de la situation.

Lire aussi [Coronavirus : les associations d'aide aux plus démunis font appel aux jeunes](#)

C'est pourquoi, afin de pallier le manque en ressources humaines auquel sont aujourd'hui confrontés les acteurs de la solidarité, nous proposons d'étendre aux travailleurs sociaux les mesures prévues pour faciliter l'activité des personnels de santé, en particulier la fourniture de masques et de gants, ainsi qu'une attestation pour pouvoir circuler et l'accès aux modes de gardes exceptionnels mis en place pour leurs enfants.

Créer une « réserve solidaire »

Nous proposons aussi la création, au plan national, d'une « réserve solidaire » pour que l'ensemble des citoyens qui le souhaitent puissent pallier l'absence des bénévoles habituels et renforcer la lutte contre l'isolement. La nation, en ces temps de crise, doit pouvoir compter sur l'entière mobilisation de l'Etat. Mais aussi s'appuyer sur la société pour faire vivre la solidarité.

Alors que la distribution collective des repas est rendue plus difficile à organiser, garantissons aussi l'accès aux services essentiels en mettant en place un système de chèques de solidarité pour faciliter l'accès des personnes en difficultés aux produits de première nécessité de leur choix, et en veillant à ce que tous les commerces alimentaires acceptent ce moyen de paiement.

Permettons aux familles modestes de subvenir aux besoins de leurs enfants en cette période de crise, en versant une prime exceptionnelle à toutes celles qui ont bénéficié de la prime de rentrée scolaire en 2019. Assurons la continuité des droits sociaux en procédant à leur renouvellement automatique pendant toute la durée de la crise sanitaire – prise en charge de l'ASE (aide sociale à l'enfance), de l'ASS (allocation de solidarité spécifique), ou encore de l'APL –, afin que personne ne se retrouve en rupture de droits, et en suspendant les mesures de sanctions à l'encontre des allocataires du revenu de solidarité active (RSA).

Quoi qu'il en coûte

Garantissons l'accès aux droits administratifs de tous : en prolongeant d'office de plusieurs mois les titres de séjour expirant durant la crise sanitaire, en suspendant les procédures de rétention administrative et d'expulsion. Assurons-nous aussi que la fermeture des tribunaux ne bloque pas la mise à l'abri de jeunes qui n'ont pas encore pu faire reconnaître leur minorité.

Stoppons totalement le flux de personnes à la rue, en augmentant les capacités du fonds d'indemnisation des propriétaires dont le locataire fait l'objet d'une procédure d'expulsion, et élargissons son périmètre d'action pour qu'il puisse intervenir sur les impayés, en amont. Parmi les 11 millions de ménages locataires, il est vraisemblable que des centaines de milliers connaissent des difficultés ponctuelles de paiement du loyer en raison de la crise actuelle. Il est indispensable qu'un fonds national dédié puisse les aider spécifiquement pour éviter de provoquer une recrudescence des procédures d'expulsion.

Utilisons enfin l'ensemble des capacités hôtelières rendues disponibles par la crise pour héberger les personnes encore sans solutions et leur garantir une aide alimentaire et sanitaire, quelle que soit leur situation administrative. Face au coronavirus, restons chez nous, mais n'oublions pas ceux qui n'ont pas de chez-eux ! Il est urgent d'agir. Soyons unis et déterminés pour protéger les plus fragiles. Quoi qu'il en coûte.

Véronique Fayet, présidente du Secours Catholique ; **Fiona Lazaar**, députée (LRM) et présidente du Conseil national de lutte contre l'exclusion ; **Christophe Robert**, délégué général de la Fondation Abbé Pierre ; **Aurélien Taché**, député (LRM) du Val-d'Oise et président du Conseil national de l'habitat.